

# PROJET PEDAGOGIQUE

## Périscolaire 2019-2020

L'accueil de loisirs de la Communauté de Communes du Val Marnaysien (CCVM) situé sur la commune de Recologne a pour vocation d'accueillir les enfants sur les temps périscolaires et de leur proposer des activités riches et variées encadrées par une équipe de professionnels.

**Horaires** : Périscolaire Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :  
Accueil du matin : 7h20 – 8h20  
Pause méridienne : 12h – 13h30  
Accueil du soir : 16h10 – 18h30

Mercredis loisirs :  
Accueil du matin : 7h20 – 8h30  
Mercredi loisirs matin : 8h30 – 12h  
Pause méridienne : 12h – 14h  
Mercredi loisirs après-midi : 14h-17h30  
Accueil du soir : 17H30 – 18H30

**Agés** : De 3 à 5 ans (maternelles) et de 6 à 12 ans (élémentaires)

**Effectifs** : Périscolaire :  
32 enfants le matin  
146 enfants le midi  
64 enfants le soir  
Mercredis loisirs :  
64 enfants

## I. Présentation

Le Projet Pédagogique est un document détaillant le fonctionnement d'un accueil de loisirs. Il découle d'un autre document, plus général : le Projet Educatif. Alors que ce dernier exprime les grandes lignes éducatives liées à l'ensemble des accueils de la CCVM, le Projet Pédagogique décrit en détail un accueil en particulier.

Le temps périscolaire est un temps singulier dans la vie d'un enfant : plus tout à fait obligatoire, mais encore régi par les règles de la collectivité. Ce projet pédagogique exposera donc les objectifs pédagogiques liés à ce temps de vie et découlant de la volonté éducative annoncée dans le Projet Educatif. On y présentera aussi les fonctionnements qui en résultent et les moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Enfin ce document précisera la méthode d'évaluation des actions entreprises.

## II. Objectifs pédagogiques

### 1. *Rappel des intentions éducatives de la CCVM*

- Développer les capacités physiques, psychomotrices, intellectuelles, socialisation, responsabilité et autonomie de l'enfant
- Favoriser la communication
- Privilégier les partenaires
- Engagement de l'animateur dans son travail

Afin d'atteindre ces objectifs, l'équipe d'animation met en œuvre tous les moyens pour permettre à l'enfant de développer son sens de l'organisation, ses capacités d'analyse, ses facultés à gérer son temps et son espace.

L'équipe d'animation est complémentaire, elle apporte ses compétences et son savoir-faire pour accompagner les enfants vers nos objectifs principaux.

Le respect, l'écoute des autres, la patience, la persévérance, la générosité en sont les maîtres mots.

L'équipe d'animation doit assumer la responsabilité qui lui est donnée, c'est à dire prendre conscience de la confiance que les parents mettent en elle. L'équipe doit atteindre les objectifs avec les enfants sans jamais dépasser les limites de la sécurité physique et affective de l'enfant.

### **Plan Mercredi**

Suite à la nouvelle organisation à la rentrée prochaine avec la semaine à 4 jours, la CCVM va mettre en place en relation avec ses partenaires le « plan mercredi ». Notre atout principal est la professionnalisation des équipes d'encadrements et la liaison des intervenants entre le périscolaire et les mercredis. De plus lors du renouvellement du CEJ pour notre collectivité, la CCVM à réorganiser également son organigramme et mise en place des coordinations nouvelles par secteur pour que les projets et les activités soient en relations avec les demandes des parents et les projets des écoles.

Les mercredis vont être ouverts toute la journée. Les enfants peuvent être accueillis de 7h20 à 18h30 au choix de chaque famille avec différentes possibilités d'horaires d'inscriptions.

- 7h20 / 8h30 : accueil du matin
- 8h30 / 12h ou 8h30-14h : activité du matin avec ou sans repas
- 12h /17h30 ou 14h / 17h30 : activité de l'après-midi avec ou sans repas
- 17h30 / 18h30 : accueil du soir

Les objectifs des équipes d'animations sont basés sur plusieurs points :

- Développer les capacités physiques, psychomotrices et intellectuelles des participants.
- Développer les notions de coopération, de partage et d'écoute des autres.
- Favoriser la curiosité et le goût de la découverte.
- Veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
- Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap.
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs.
- Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc...).

Les activités de groupe seront privilégiées afin de développer la sociabilité de l'enfant, son ouverture d'esprit et le respect des règles. Toutes ces activités ont un caractère éducatif marqué, tout en restant ludique.

## **2. Objectifs généraux des temps périscolaires à Recologne**

Le temps périscolaire est un temps particulier où l'accueil et le départ échelonné imposent des conditions d'animation. Même si elle reste fondamentale, « l'activité encadrée » ne semble pas constituer le cœur de l'action éducative. Par conséquent, les axes de travail concerneront plutôt la vie quotidienne, l'organisation collective, les temps libres, les déplacements...

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants
  - ✓ *Respecter la réglementation en vigueur*
  - ✓ *Utiliser les locaux et le matériel en toute sécurité*
  - ✓ *Adapter son activité aux conditions du moment*
- Respecter le rythme de chaque enfant
  - ✓ *Tenir compte de la journée d'école dans l'organisation de l'accueil*
  - ✓ *Établir des temps distincts*
  - ✓ *Permettre de choisir son activité*
- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble »
  - ✓ *Définir la notion de respect*
  - ✓ *Apprécier les différences*
  - ✓ *Définir un cadre et des règles collectives*
  - ✓ *Donner une place à chacun*
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie
  - ✓ *Apprendre les gestes du quotidien*
  - ✓ *Participer aux tâches quotidiennes*
  - ✓ *Encourager les idées et initiatives*
  - ✓ *Aménager l'espace*
- Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles
  - ✓ *Accueillir et faire connaissance*
  - ✓ *Informar les familles*

- ✓ *Associer les parents au fonctionnement*
- Développer une conscience écologique chez l'enfant
  - ✓ *Prendre en compte le développement durable au quotidien*
  - ✓ *Proposer des activités spécifiques*
  - ✓ *Faire l'expérience de l'éco-citoyenneté*

### **III. Moyens**

#### **1. Méthode pédagogique**

Il convient d'intégrer l'accueil périscolaire dans la globalité de la journée. Il faut donc prendre en compte le fait que certains enfants n'ont pas l'énergie ou la volonté pour se lancer dans des projets très ambitieux.

Les activités ne doivent pas être obligatoires. Elles doivent laisser la possibilité à l'enfant de refuser de participer. Afin qu'il ait ce choix, il est donc nécessaire de proposer des activités régulièrement. Elles devront prendre en compte l'éventualité d'un arrêt momentané pour une reprise plusieurs jours plus tard.

Les activités proposées peuvent prendre pour support le quotidien, la période de l'année (saison/événements...), le programme de l'accueil de loisirs ou tout autre thème adapté à l'âge des enfants.

Malgré la nécessité de proposer des activités variées, l'essentiel du temps périscolaire est composé de temps libre où l'enfant se réveille ou au contraire décompresse d'une longue journée. Pour autant « libre » ne signifie pas « laxiste », la vie collective nécessite tout un ensemble de règles qui doivent être respectées à chaque instant. Ces règles et les sanctions éventuelles peuvent être définies avec les enfants.

Il est possible et nécessaire de permettre aux enfants eux-mêmes de proposer des activités ou des fonctionnements. La prise de parole peut être publique (à l'ensemble du groupe) ou plus restreinte : à un animateur, à la table...

#### **2. Moyens humains**

L'équipe pédagogique est constituée d'un directeur et de plusieurs animateurs aux profils et aux postes différents afin de répondre aux taux d'encadrement réglementaire et d'être complémentaire dans les projets d'activités. Les propositions d'activités dépendront du temps de préparation disponible pour chacun.

Le directeur est aussi éducateur sportif permettant la mise en place d'ateliers sportifs.

Une coordinatrice de secteur accompagne le directeur dans ses tâches administratives et fait le lien entre l'équipe et le service jeunesse.

L'organisation globale du service jeunesse doit permettre le remplacement d'un animateur en cas d'absence.

### 3. Moyens matériels

Le périscolaire de Recologne dispose de locaux propre à lui-même dans l'enceinte de l'école de primaire. Nous avons également accès aux lieux suivants :

- salle de motricité et salle de sieste de l'école maternelle
- préau et cour des écoles
- sanitaires des écoles
- parc du Château avoisinant
- city stade à proximité

Du matériel pédagogique est mis à disposition des animateurs pour des activités manuelles variées et des activités physiques en salle ou en extérieur. Des jeux, des livres et du matériel de dessin est en libre accès des enfants.

Un ordinateur avec accès à internet et une imprimante est disponible aux animateurs. Cet ordinateur peut également servir aux parents souhaitant accéder à leur portail famille.

## IV. Fonctionnement

### 1. Accueil du matin

OBJECTIFS DE L'ACCUEIL DU MATIN	
Objectifs	Mises en place
<b>Développer le dialogue avec les parents pour améliorer l'accueil</b>	Des activités calmes sont proposées mais non imposées. Chacun y trouve son compte puisqu'est à leur disposition des livres, des puzzles, des poupées, des voitures, des jeux de construction, des jeux de société, une table avec le matériel de dessin. Des activités liées au recyclage du matériel sont proposées afin de faire prendre conscience que beaucoup de choses peuvent resservir ainsi que d'autres en lien avec les projets d'animation proposés par l'équipe d'animation.
<b>Permettre aux enfants d'avoir un réveil en douceur et de mieux vivre la séparation.</b>	
<b>Développer l'autonomie et le choix de son activité (plusieurs projets prévus à sur l'année)</b>	
<b>Respecter son environnement</b>	

Les enfants extérieurs à l'école de Recologne sont montés au bus à 8h10.

## 2. Pause méridienne

Le repas est un moment convivial qui permet à l'enfant de se sociabiliser et de découvrir les goûts et les saveurs. Ils apprennent aussi la politesse, l'autonomie, le respect du silence pour l'entrée dans une salle.

C'est aussi des temps d'apprentissages : tous les enfants seront sensibilisés à l'importance de l'hygiène. Ils seront systématiquement sollicités à tirer la chasse d'eau, à se laver les mains et jeter l'essuie mains à la poubelle après chaque utilisation ainsi qu'à éteindre les lumières dans les pièces vides.

Chacun pourra se laver les dents après le repas en ayant préalablement ramené ses affaires.

Au cours de l'année, des activités diversifiées sont mises en place, ce qui permet une découverte progressive de son environnement proche. Les activités ont un caractère éducatif, tout en étant ludique, et doivent favoriser l'apprentissage des techniques et des automatismes utiles pour la vie de tous les jours.

OBJECTIFS DU TEMPS DE REPAS			
Objectifs	Rôle de l'animateur	Classes	Mises en place
<b>Développer le sens du partage et l'entraide</b>	Etre à table avec les enfants. Aider matériellement à prendre le repas, sensibiliser à la découverte du goût en incitant à goûter à tout. Il doit participer à leur éducation en leur rappelant certaines valeurs telles que : l'autonomie, la politesse, le respect des règles, la tolérance etc.	Petites sections	Découverte de la vie collective, maîtriser une fourchette et un couteau. Gouter à tout. Débarrasser son couvert et le mettre au milieu de la table, ne pas couper la parole, discuter sans crier, savoir être poli...
<b>Donner à chacun la possibilité de se responsabiliser</b>		Moyennes et grandes sections	Mise en place d'un chef de table qui gère les demandes en pain et en eau de la table. On mange ce que l'on se sert et l'on trie les pots de yaourts pour les jeter dans la bonne poubelle.

<b>Découvrir des saveurs</b>		CP au CM2	Le chef de table débarrasse les assiettes et couverts en plus du rôle ci-dessus. Les plats sont posés sur les tables et les enfants se servent seuls. Ils doivent manger tout ce qu'ils ont dans leurs assiettes. Les uns peuvent aider les autres à couper. On trie les pots de yaourts pour les jeter dans la bonne poubelle.
<b>Sensibilisation au gaspillage et au respect de l'environnement</b>			

OBJECTIFS DU TEMPS D'ACTIVITES			
Objectifs	Rôle de l'animateur	Classes	Mises en place
<b>Respecter le rythme des enfants et réajuster les animations suivant les besoins et les demandes</b>	Proposer des activités variées et adaptées au niveau moteur et intellectuel de chaque enfant tout en respectant le rythme de chacun. Celles-ci doivent être sécurisées et sécuritaires.	Petites sections et Moyennes sections	Un moment de jeux libres est laissé aux enfants, ou des jeux, des chants, de la mini-gym sont mis en place puis la sieste est obligatoire pour ce groupe d'âge.
<b>Permettre l'intégration de chaque enfant dans un groupe</b>		Grandes sections	Ils participent à des jeux libres ou des petits jeux sportifs ou activités manuelles qui sont proposés tous les midis mais restent au choix.

<p><b>Développer des aptitudes psycho-motrices tout en s'amusant</b></p>		<p>CP au CM2</p>	<p>Un petit jeu sportif ou une activité manuelle est mis en place 3 midis par semaine afin de faire découvrir de nouvelles choses à chacun. Les activités peuvent être réalisées sur le long terme afin de ne pas bloquer l'enfant sur un temps donné.</p>
<p><b>Développer l'imaginaire</b></p>			

Les enfants extérieurs à l'école de Recologne sont récupérés à la sortie du bus à 12h12 et sont remontés à 13h20.

Les projets d'animation mis en place pour atteindre ces objectifs, comprenant des activités manuelles, activités d'expression, des grands jeux, des jeux sportifs... seront liés à des thèmes choisis par l'équipe d'animation.

### **3. Accueil du soir**

A la sortie de l'école à 16h10, les enfants goutent dans un moment de convivialité et de partage. Des fruits, du chocolat, du pain, du fromage leurs sont proposés. Du sirop et de l'eau seront également à disposition.

Les enfants extérieurs à l'école sont récupérés au bus à 16h20 et rejoignent le goûter.

A la fin du goûter, un temps consacré aux devoirs, aux activités encadrées par un animateur telles qu'activités manuelles, lecture de contes, petits jeux. Ces activités peuvent se dérouler sur le long terme au rythme de chacun.

C'est également un temps d'accueil des parents. Le dialogue est le maître mot. L'équipe d'animation, le responsable et/ou les animateurs, sont disponibles pour répondre aux questions des familles. Toutes ces informations sont également disponibles sur le site de la Communauté de Communes. Sur la page de l'accueil de loisirs, on trouve de nombreuses photos, la vie du centre avec les documents d'inscriptions des mercredis et vacances, des ateliers sportifs et des informations concernant les temps périscolaires.

#### **4. Atelier sport+**

Les lundis soir hors vacances scolaires de 17h30 à 18h30 : atelier sport + élémentaires.

Il met en relation une découverte multisports avec différents cycles au cours de l'année et des possibilités liées à l'environnement. Chacun va pouvoir, durant ces moments, développer sa motricité, sa coordination, ainsi que son interaction avec les autres.

Les jeudis soir hors vacances scolaires de 16h30 à 17h30 : atelier sport + maternels. C'est un temps d'apprentissage au niveau moteur et cognitif. Des séances à thèmes sont mises en place telles qu'athlétisme, jeux de balles, jeux de coordination, ...

#### **5. Mercredis loisirs**

L'équipe d'animation met en place tous les mercredis les animations avec un thème différent entre chaque période de vacances. Les familles inscrivent leurs enfants à la demi-journée ou à la journée avec ou sans repas.

L'accueil des enfants est possible toute la journée sauf en cas de sortie.

L'heure de 7h20 à 8h30, correspond au temps de garde du matin où des jeux calme, jeux de société, lecture, jeux de construction sont mis à dispositions des enfants pour un réveil en douceur.

L'accueil principal débute à 8h30. Les enfants sont en temps libre dehors ou à l'intérieur en fonction des possibilités. Les activités commencent vers 9h00 et se terminent vers 11h30. Les enfants qui ne mangent pas le midi, peuvent partir avant midi.

De 12h à 14h, c'est le temps de la restauration collective suivi d'un temps libre. Les enfants qui ne mangent pas à l'accueil de loisirs le midi sont accueillis à partir de 14h00.

Les moins de 6 ans ont la possibilité de faire une sieste à partir 13h30 jusqu'à 15h30 environ. Ensuite il retrouve soit le groupe des plus de 6 ans, soit ils participent entre eux à une activité.

Les enfants de plus de 6 ans sont en temps calme. A 14h00, les enfants, entourés des animateurs sont invités à participer aux activités proposées (activités manuelles, activités sportives, petits jeux, cuisine...)

A partir de 16h, un goûter est servi à chacun. Ce moment convivial est l'occasion pour l'équipe d'animation de recueillir les avis, remarques et propositions des enfants.

La dernière heure 16h30-17h30 est généralement l'occasion pour les enfants de se lancer dans une activité de leur choix, seul ou en groupe. C'est également un temps d'accueil et de discussions avec les parents qui viennent rechercher leurs enfants.

L'heure de 17h30 à 18h30, correspond au temps de garde du soir où des jeux calme, jeux de société, lecture, jeux de construction sont mis à dispositions.

L'équipe d'animation n'oublie pas non plus la notion de « vivre ensemble ». Elle s'adapte à chaque instant aux demandes, aux envies. Ce fonctionnement est une ligne directrice qui permet de donner aux enfants des repères, qui vont les sécuriser, les mettre à l'aise.

L'équipe d'animation souhaitent participer à la vie de la structure en général : élaboration de la décoration, fabrication de jeux.

## **6. *Infirmierie et soins***

Le directeur sera l'assistant sanitaire du périscolaire. Son rôle est d'assurer que la pharmacie, les trousse de secours et le cahier d'infirmierie sont toujours prêts.

Chaque animateur est autorisé à donner les médicaments aux enfants (uniquement si une ordonnance à jour a été fournie) et à effectuer un soin sur un petit bobo. Les parents doivent être prévenus soit au départ de l'enfant soit immédiatement par téléphone si la blessure est importante. Le directeur et l'équipe doit être informé ainsi que l'enseignant.

L'animateur remplira le cahier d'infirmierie après chaque soin, chaque médicament donné et pour tout autre événement remarquable même si aucun soin n'a été apporté (mal de tête, vomissements...).

## **7. *Enfant en situation de handicap***

L'organisation générale de l'accueil (nombre d'animateurs, formation, activités...) n'est pas prévue pour accueillir un enfant en situation de handicap. Cependant les locaux sont adaptés au fauteuil roulant.

Si une demande dans ce sens est faite, un entretien préalable avec la famille devra être mis en place afin de connaître les conditions nécessaires à un accueil en toute sécurité de cet enfant. En fonction des moyens fournis par la CCVM suite à cet entretien, la décision d'accueillir ou non l'enfant devra être prise et justifiée auprès des parents.

## **8. *Animateurs stagiaires***

Le périscolaire de Recologne peut accueillir régulièrement des animateurs stagiaires issus de différentes formations (services à la personne, petite enfance, bafa, collège...). Une convention de stage doit être signée.

Un entretien préalable avec le stagiaire et éventuellement son tuteur scolaire permettra de connaître les objectifs du stage. Un plan de stage pourra être établi. Un suivi régulier sera fait en cours de stage afin de réfléchir ensemble aux points à améliorer si besoin. Un bilan clôturera le stage.

## V. Evaluation

L'évaluation fait partie de l'action au même titre que la consultation initiale ou sa mise en œuvre. Régulièrement un temps devra être pris pour évaluer la pertinence et le résultat des actions entreprises. Les réunions d'équipe hebdomadaire sont propices à cette évaluation. Les résultats peuvent impliquer de reconsidérer le projet et son application.

Les objectifs seront évalués séparément :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants
  - *Les quotas fixés par le Ministère de la Cohésion Sociale sont-ils respectés ?*
  - *Combien déplore-t-on d'accident durant l'accueil ?*
  - *Tous les enfants sont-ils systématiquement sous la surveillance visuelle d'un animateur ?*
- Respecter le rythme de chaque enfant
  - *Les enfants ont-ils la possibilité de se dépenser ? De rester dans le calme ?*
  - *Combien d'enfants se lèvent durant le goûter sans autorisation ?*
  - *Y a-t-il un outil visuel pour comprendre les différents temps de l'accueil ?*
- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble »
  - *Quelles activités liées à l'écologie ont été entreprises ?*
  - *Les enfants sont-ils capables de définir ce qu'est le respect ?*
  - *Les règles de vie sont-elles énoncées par les enfants ?*
  - *Les règles de vie sont-elles affichées dans le centre ?*
  - *Combien d'enfants sont visiblement mal à l'aise au centre ?*
- Favoriser l'acquisition de l'autonomie
  - *Combien d'enfants demandent de l'aide pour s'habiller ?*
  - *Combien de verres sont renversés durant le goûter ?*
  - *Qui nettoie les tables après le goûter ?*
  - *Combien d'activités encadrées ont-été initiées par les enfants ?*
  - *Les enfants sont-ils force de proposition pour aménager l'espace ?*
- Associer les parents au projet et renforcer les liens avec les familles
  - *Combien de parents échangent avec l'équipe ?*
  - *Combien de familles sont présents aux fêtes du péri ?*
- Développer une conscience écologique chez l'enfant
  - *Le tri sélectif est-il mis en place et effectif ?*
  - *La diminution du gaspillage est-elle travaillée ?*
  - *Des activités nature ou de recyclage sont-elles proposées ?*
  - *Favorise-t-on les activités extérieures lorsque la météo le permet ?*